

# Fiche de données de sécurité

Préparé 28-11-2022  
Révision: (date) -  
Version 1.0

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: Rødler, dekorationsler, rødler m. chamotte  
Code produit: -

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées:

Arts plastiques et travaux manuels.  
Argile pour les loisirs.

#### Utilisation déconseillée:

Utiliser uniquement dans les conditions décrites ci-dessus, toute autre utilisation doit avoir lieu en concertation avec le fournisseur.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Société:

Creotime.com  
Rasmus Færchs Vej 23  
7500 Holstebro  
Denmark  
Tlf.: +45 96 13 30 10

#### Contact et mail:

info@creotime.com

#### Service responsable:

Mediator A/S, Centervej 2, DK - 6000 Kolding. Consultant: DH

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

L'étiquetage du produit selon le règlement européen 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage n'est pas imposé.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

-

#### Mention d'avertissement:

-

### 2.3. Autres dangers

-

#### Autres remarques:

-

#### Autre

-

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1./3.2. Substances/Mélanges

Substances	No.-Index / No.-REACH	No.-CAS	No.-CE	Classification-CLP	Poids/Poids %	Note
Quartz (SiO <sub>2</sub> ) (< 5 µm)	- / -	14808-60-7	238-878-4	STOT RE 2;H373	1 - <20	-

Veuillez vous reporter au rubrique 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

# Fiche de données de sécurité

---

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

---

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### **En cas d'inhalation:**

En cas d'inconfort: Sortir à l'air frais.

Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

#### **En cas d'ingestion:**

Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées.

Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

#### **En cas de contact avec la peau:**

Laver la peau à l'eau et au savon.

Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

#### **En cas de contact avec les yeux:**

Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

#### **Conseils généraux:**

En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin ou aux urgentistes.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

---

### 5.1. Moyens d'extinction

Incendie environnant:

Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas directement inflammable. Eviter l'inhalation des vapeurs et fumées – aller à l'air frais.

L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent utiliser l'équipement de sécurité approprié.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter d'inhaler.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de jeter inutilement dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Prélever mécaniquement

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter au rubrique 8 pour le type d'équipement de protection.

Se reporter au rubrique 13 pour les instructions sur l'élimination.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

---

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune exigence particulière.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans l'emballage original étroitement fermé.

Stocker dans un endroit sec.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir application, rubrique 1.

# Fiche de données de sécurité

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition UE (Décret n° 2021-1849 du 28 décembre 2021, décret n° 2021-1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021):

Substances	Paramètres de contrôle (VLEP 8h) ppm / mg/m <sup>3</sup>	Paramètres de contrôle (VLEP CT) ppm / mg/m <sup>3</sup>	Remarques
Quartz	- / 0,1	- / -	La valeur limite concerne la fraction alvéolaire

### Valeur de la DNEL/PNEC:

Aucune donnée.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun scénario d'exposition n'est disponible pour ce produit.

### Contrôles techniques appropriés

Aucune exigence particulière.

Se laver les mains après utilisation.

### Protection respiratoire:

Non exigé.

### Protection des mains:

Non exigé.

### Protection des yeux/du visage:

Non exigé.

### Protection de la peau:

Non exigé.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Pâte
Couleur:	Multicolore
Odeur:	Inodore
Point de fusion/point de congélation (°C):	-
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C):	-
Inflammabilité:	-
Limites inférieure et supérieure d'explosion (vol-%):	-
Point d'éclair (°C):	-
Température d'auto-inflammabilité (°C):	-
Température de décomposition (°C):	-
pH:	-
Viscosité cinématique (mm <sup>2</sup> /s):	-
Solubilité:	Non soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	-
Pression de vapeur:	-
Densité et/ou densité relative:	-
Densité de vapeur relative:	-
Caractéristiques des particules:	-

### 9.2. Autres informations

Aucunes.

# Fiche de données de sécurité

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun effet connu.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun effet connu.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucun effet connu.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, si le stockage est fait conformément aux recommandations.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### **Toxicité aiguë:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

Composant	Voie d'exposition	Espèce	Test	Résultat
Aucune donnée.	-	-	-	-

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée:**

Peut être légèrement irritant.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire:**

Susceptible de provoquer une irritation mécanique.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

#### **Mutagenicité sur les cellules germinales:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

#### **Cancérogénicité:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

#### **Toxicité pour la reproduction:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

#### **Danger par aspiration:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Composant	La durée du test	Espèce	Test	Résultat
Aucune donnée.	-	-	-	-

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Le potentiel de dégradation des eaux résiduaires.	Test	Résultat
Aucune donnée.	-	-	-

## Fiche de données de sécurité

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Potentiel de bioaccumulation	LogPow
Aucune donnée.	-	-

### 12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

La produit ne répond pas aux critères applicables pour les substances PBT ou vPvB.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucunes.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

---

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Suivant la réglementation sur les déchets, le produit n'est pas classé déchet dangereux. Il est recommandé d'éliminer les restes et déchets par le biais du système communal de collecte des déchets, conformément aux spécifications ci-dessous.

Code-EAK	Description
20 03 99	Déchets municipaux non spécifiés ailleurs

#### *Marquage spécifique:*

-

#### *Emballages contaminés:*

Les emballages vides et les résidus peuvent être éliminés avec les déchets ménagers.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

---

Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses par route et par mer, conformément à ADR, IMDG et à IATA.

### 14.1 -14.4.

#### ADR

-

#### IMDG/IATA

-

### 14.5. Dangers pour l'environnement

-

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Pas pertinent.

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

---

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### *Sources:*

Limite d'exposition UE ( Décret n° 2021-1849 du 28 décembre 2021, décret n° 2021-1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021).

#### *Autres remarques:*

-

#### *Restrictions professionnelles:*

-

#### *Besoins en formation:*

-

# Fiche de données de sécurité

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucunes.

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

---

Conformément au règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

#### Information supplémentaire:

##### Sources:

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) N° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).

UE règlement N° 276/2010

Directive 2000/532/CE

ECHA - L'Agence européenne des produits chimiques

#### Text complet des Phrases-H citées dans les rubriques 2 et 3:

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008:

-

#### Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité:

REACH: REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals. [Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques].

CLP: Classification Labelling Packaging Regulation (Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage). Règlement (CE) n° 1272/2008.

N° CAS.: Numéro du Chemical Abstract Service.

Numéro CE.: Numéro EINECS et ELINCS (voir également EINECS et ELINCS).

DNEL: Dose dérivée sans effet.

PNEC: Concentration(s) prédite(s) sans effet.

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane).

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

EC50: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

NOEC: Concentration maximale testée à laquelle, dans une étude, aucun effet statistiquement significatif n'est observé dans la population exposée par rapport à un groupe de contrôle approprié.

NOAEL: Dose maximale (ou niveau d'exposition) testée à laquelle il n'y a aucune augmentation statistiquement significative de la fréquence ou de la sévérité des effets nocifs entre la population exposée et un groupe de contrôle approprié; certains effets peuvent se produire à ce niveau mais ils ne sont pas considérés comme nocifs ou précurseurs d'effets nocifs.

#### Autre:

Les informations présentées dans cette fiche de données de sécurité s'appliquent uniquement à ce produit spécifique (mentionné dans la section 1) et ne sont pas nécessairement vraies pour une utilisation avec d'autres produits chimiques/produits.

#### Changements ont été apportés dans les points suivants:

-

#### Cette fiche annule et remplace la version:

-